

# Technicien.ne « désimperméabilisation des sols »



Date de publication de l'offre

13/03 - 12/04/2026

Type d'emploi

CDD

Catégorie de métier

Paysage - urbanisme - architecture

Nom de l'organisme

Syndicat mixte du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude

Mission

Sur la base de la charte du Parc, le/la technicien(ne) désimperméabilisation des sols contribuera à mettre en œuvre opérationnelle du programme d'actions du Syndicat de Parc sur la restauration et le développement de la nature en milieux urbains et la gestion de l'eau.

Le/la technicien(ne) interviendra à la fois sur la conception et la mise en œuvre de la désimperméabilisation des cours d'écoles (dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne - FEDER « Récré en herbe » 2025-2028) et également de certains espaces publics dans le cadre de la politique de bassin versant coordonnée par Dinan Agglomération (accord de territoire 2026-2028).

## Activités et tâches principales

Sous la responsabilité du chargé de mission Paysage et Aménagement, le/la technicien(ne) désimperméabilisation des sols devra mener les actions suivantes :

- Réaliser des études de conception technique en VRD et hydraulique urbaine : connaissances théoriques et pratiques en génie civil et en sciences des sols (analyse pédologique, analyse de tests de perméabilité, lecture de plans topographiques et de diagnostics réseaux...);
- Appuyer la co-construction des scénarios d'aménagement avec les parties prenantes (élus, techniciens et bureaux d'études partenaires, personnels scolaires, etc.), par la conception et le dimensionnement d'ouvrages de gestion intégrée des eaux pluviales (infiltration, espaces verts en creux, matériaux drainants, chaussées réservoirs...);
- Animer et suivre les études opérationnelles VRD depuis les esquisses jusqu'au suivi de chantier (dessin technique, appui aux chiffrages des aménagements et à l'élaboration des documents de consultation des entreprises, procédure de marchés publics, suivi et coordination des travaux de VRD);
- Rédiger des documents techniques et réglementaires liés au Code de l'Environnement (notices hydrauliques, Dossiers Loi sur l'Eau, bilans, rapports) pour les financeurs et services instructeurs (Agence de l'eau Loire-Bretagne, DDTM, Région/FEDER, etc.);
- Assurer le suivi technique des indicateurs environnementaux (perméabilité, biodiversité, etc.) et des aménagements, le cas échéant;
- Effectuer une veille technique et réglementaire sur les solutions innovantes de désimperméabilisation.

## Activités et tâches secondaires

- Assurer la tenue de stands sur le Parc lors d'évènements;
- Participer aux actions transversales de l'équipe;
- Former différents publics;
- Encadrer des stagiaires et services civiques.

## Positionnement du poste

- **Relations hiérarchiques** : poste encadré par le chargé de mission Paysage et Aménagement. Pas d'encadrement d'autres salariés.
- **Relations fonctionnelles internes** : liens étroits avec le chargé de mission Paysage et Aménagement, la chargée de mission éducation-culture (dans le cadre des interventions sur les cours d'écoles), lien avec tous les autres membres de l'équipe.
- **Relations avec les membres des instances du Syndicat mixte** : liens particuliers avec les élus délégués sur les thématiques du poste et les membres des instances consultatives.
- **Relations externes** : avec élus locaux, services de l'Etat, techniciens et élus des collectivités (dont Dinan agglomération), les partenaires publics et associatifs dans les domaines de missions, personnels scolaires, acteurs professionnels et citoyens destinataires des travaux et études.

Profil

## Formation

Diplôme requis : Bac+2/3 (ou équivalent) en environnement urbain, hydrologie, génie écologique, urbanisme durable ou aménagement paysager.

## Connaissances

- Savoirs et expérience souhaités dans la gestion de projets d'aménagement ou de désimperméabilisation en milieu urbain ;
- Connaissances techniques en gestion des eaux pluviales et aménagement en sols naturels ;
- Notions de base en urbanisme ;
- Connaître les normes et réglementations routières ;
- Connaissances liées au patrimoine naturel et à la biodiversité ;
- La charte du Parc et le fonctionnement des Parcs naturels régionaux ;
- De manière générale, des connaissances pluridisciplinaires et de la curiosité sont attendues.

## Savoir-faire

- Compétences en conduction et suivi de chantiers en milieu urbain sont fortement attendues
- Maîtrise des outils DAO et SIG (AutoCAD ou équivalent, QGIS)
- Bonnes capacités rédactionnelles et relationnelles
- Aptitude à animer des réunions multi-acteurs et des ateliers participatifs
- Rigueur, esprit d'analyse et sens de l'organisation
- Autonomie et capacité à piloter un projet.

## Aptitudes / Savoir-être

- Autonomie, adaptabilité, esprit d'équipe
- Goût pour le travail de terrain
- Rigueur
- Bon relationnel avec les professionnels, élus locaux, associations et le grand public
- Capacité à mener des réunions, animer des ateliers techniques pour différents publics
- Capacité de médiation et de conviction.

Informations complémentaires

## Cadre contextuel et de travail

- Employeur : Syndicat mixte du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude
- Rémunération : basée sur la grille de la fonction publique territoriale référence au cadre d'emploi technicien territorial + régime indemnitaire ; mutuelle collective complémentaire santé et prévoyance proposées.
- Emploi non permanent - CDD de projet 2 ans et 8 mois (jusqu'au 31/12/2028). Recrutement possible par voie de contrat pour un agent titulaire en disponibilité.
- Temps de travail : temps complet 35h, ramené à 39h/semaine + RTT ; au-delà des horaires habituels, participation à des réunions en soirée et des évènements le week-end.
- Date d'embauche souhaitée : dès que possible
- Lieu de travail : Siège social à Dinan (22) + télétravail + ponctuellement dans les maisons nature - Déplacements fréquents sur le territoire du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude
- Permis B indispensable et véhicule personnel disponible et assuré en cas d'utilisation dans le cadre professionnel (indemnisation frais kilométriques selon règles de la Fonction publique)
- Moyens mis à disposition : Véhicule de service pour les déplacements (voitures de service partagées), téléphone mobile, EPI.

Coordonnées pour postuler

Les candidatures sont à adresser dès que possible et **au plus tard le 12 avril 2026** à Monsieur le

Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude, par voie numérique. Pour faciliter le traitement des candidatures, nous vous serions reconnaissants d'envoyer un seul document PDF rassemblant CV et lettre de motivation et de noter dans l'objet du courriel « Candidat Désimperméabilisation - NOM PRENOM » à l'adresse suivante : [contact@pnr-rance-emmaude.bzh](mailto:contact@pnr-rance-emmaude.bzh)

Audition des candidats présélectionnés prévue **seconde quinzaine d'avril 2026** .